



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 3 / 0 / 0 6 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 2 / 0 / 0 7 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-7134

### 1 Intitulé du projet

Le projet consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de LOUË (72540), pour le compte de la société ALIFEL.

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

ALIFEL

Raison sociale

ALIFEL

N° SIRET

4 2 8 7 7 3 7 3 3 0 0 0 2 0

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

TRIHAN

Prénom(s)

Fabien

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité  Installation d'une puissance égale ou supérieure à 300 kWc et inférieure à 1 MWc	Projet de centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 999 kWc dont la production sera valorisée en autoconsommation.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol, dont l'ensemble couvrira une surface d'environ 1,06 ha.

Les ouvrages et aménagements prévus dans le cadre du projet sont :

-implantation de 7 tables supports des panneaux solaires. Ces structures sont en acier galvanisé et seront directement plantées dans le sol à l'aide de pieux battus. Aucune fondation béton n'est prévue.

-1784 panneaux solaires seront fixés sur ces structures au sol;

- 4 onduleurs seront fixés sur les structures accueillants les panneaux;

- un poste préfabriqué d'une surface de 8,8 m<sup>2</sup> accueillant le poste de transformation;

Les panneaux solaires seront de technologie monocristalline, sur supports fixes, orientés selon un angle de l'ordre de 18°. Leur durée de vie est de 30 ans avec les garanties de performances supérieures à 85% de rendement à 25 ans.

Le projet est situé sur la parcelle de l'usine ALIFEL en zone à urbaniser (zonage 1AU1) du PLU de la commune de LOUE.

#### 4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de sa politique environnementale, la société ALIFEL a entrepris depuis plusieurs années une démarche d'optimisation de son impact environnemental et oriente ses activités vers une plus grande durabilité. Dans cette optique, mais également pour gagner en autonomie énergétique, la société ALIFEL souhaite développer une centrale photovoltaïque au sol à proximité de son site de production afin d'augmenter la part d'énergies renouvelables utilisées pour son fonctionnement.

Cette centrale, d'une puissance de 999 kWc, fait l'objet d'un examen au cas par cas.

La production de cette centrale solaire de 999 kWc couvrira 10% à 15% des besoins en électricité du site en fonction des années.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La durée des travaux est estimée à environ 3 mois.

L'accès au site en phase travaux, comme en phase exploitation, se fera par ses voiries déjà existantes.

Les différentes phases du chantier seront les suivantes :

- réalisation des ancrages (pieux battus), montage des structures,
- mise en place des panneaux et des onduleurs sur les structures,
- pose du poste préfabriqué,
- câblages des panneaux et réalisation des réseaux internes
- modifications sur le poste électrique du site et raccordement.

Gestion des déchets de chantier : les déchets seront collectés dans des bennes de grande capacité afin d'être triés ultérieurement en vue de leur élimination/valorisation dans les filières adéquates.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La centrale photovoltaïque sera supervisée quotidiennement par suivi à distance avec détection des dysfonctionnements grâce à des alarmes.

Un contrôle technique annuel est prévu et un nettoyage des panneaux sera réalisé autant que de besoin (généralement 1 fois tous les 3 ans). Le nettoyage s'effectue avec de l'eau déminéralisée.

Il est envisagé d'assurer l'entretien de la végétation par du pâturage. Plusieurs études montrent que le pâturage ovin et la centrale solaire sont compatibles et apportent même des avantages pour le bien-être des animaux et pour la qualité de l'herbe.

En fin de vie de la centrale, tous les éléments constitutifs seront déposés, depuis les panneaux jusqu'aux câbles électriques en passant par les structures supports et le local préfabriqué. Les panneaux et les onduleurs seront dévissés des structures, les câbles seront déconnectés et déposés et les structures seront retirées du sol et évacuées dans une filière de traitement dédiée. Les panneaux et onduleurs ont des filières de traitement dédiées et leur recyclage est déjà intégré dans le prix d'achat.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'une déclaration préalable, ainsi que d'un porter à connaissance au titre de l'ICPE.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Emprise du projet	1,06 ha
Puissance de la centrale solaire	999 kWc
Nombre de modules prévus	1784 panneaux
Surface photovoltaïque effective	4 582 m <sup>2</sup>
Surface du poste préfabriqué	8,8 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :  Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  ,  " O Lat. :  °  ,  " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  ,  " Lat. :  °  ,  "

##### Communes traversées :

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de LOUE, zonage 1AUi. La zone 1AUi est une zone structurante à vocation à accueillir des activités professionnelles, industrielles, artisanales ou commerciales.

Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le site exerce une activité de fabrication d'aliments pour les volailles de LOUE, soumise à autorisation au titre des ICPE (rubrique 3642.2) et réalisée dans un bâtiment distinct des silos de stockage. Le stockage des matières premières et celui des produits finis sont également soumis à autorisation (2160-2a). Le site dispose de 2 chaudières destinées à la production de vapeur (fabrication des granulées et la thermisation de la farine), soumise à déclaration (2910-A.2). Des minéraux et additifs sont classés en produits dangereux pour l'environnement aquatique et sont soumis à déclaration (4511-2). Enfin, la livraison de l'aliment est réalisée en camion poids-lourd nécessitant le stockage et la distribution de gasoil soumis à déclaration (1435-2 et 4734-1). Le site est encadré par l'arrêté préfectoral n°003223 du 26/07/2000, dont le classement a été actualisé et acté par la préfecture le 28/11/2016. Le projet prévoit l'installation d'une centrale au sol pour les besoins du site.

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 1km des ZNIEFF de type I dénommées le "CARREFOUR DE LA POTERIE" (520015195) et le "CHEMIN DE MERIBLON" (520015194), toutes les deux incluses dans la ZNIEFF de type II "PELOUSES, TALUS ET FOSSES DE BORDS DE ROUTE OU DE CHEMINS (NON INCLUSES DANS AUTRES ZONES DE TYPE II)" (520016276).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à plus de 6km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation nécessitera ponctuellement l'utilisation de la ressource en eau lors du nettoyage des panneaux. La fréquence du nettoyage sera définie au cas par cas selon l'encrassement des panneaux, mais une estimation d'un nettoyage tous les 3 ans est ce qui est généralement observé sur ce type de centrale. Les volumes sont difficilement quantifiables, de l'ordre de 0,1 l/m <sup>2</sup> soit 450 litres pour les 0,45 ha de panneaux.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet n'est pas situé dans un corridor écologique ou une trame verte ou bleu du SCOT.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone dans laquelle le projet s'implantera se situe à plus de 6km du site Natura 2000 le plus proche.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le site se situe dans une zone 1AU1 du PLU de LOUE, soit une zone à vocation d'activités professionnelles, industrielles, artisanales ou commerciales.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'impact sur le trafic des axes principaux du secteur peut être qualifié de temporaire et de très très faible au cours de la phase travaux. Cette phase induira une circulation de camions supplémentaire en vue du transport des modules photovoltaïques, structures, onduleurs et matériaux annexes, sans toutefois localement augmenter significativement la dangerosité du réseau routier. Pas d'augmentation du trafic en phase exploitation.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nuisances sonores temporaires lors de la phase travaux (fonctionnement des engins de chantier). Pas de source de bruit en phase exploitation.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site du projet entouré d'activités potentiellement bruyantes (usine, axe routier...)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faibles vibrations lors de l'implantation des pieux battus dans le sol lors de la phase travaux. Aucune vibration en phase exploitation.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, les déchets seront les cartons/bois/plastiques issus des emballages des matériaux. Ils seront stockés, triés, recyclés et éliminés selon la typologie de déchet conformément à la réglementation. En phase d'exploitation la centrale ne produira aucun déchet. En fin d'exploitation, la centrale sera démantelée et chaque équipement recyclé ou traité selon sa nature.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors des périmètres de protection des monuments historiques. Il n'est pas prévu de fondation ni de terrassement et l'élévation des panneaux n'est pas de nature à altérer la perception visuelle de sites classés, inscrits ou monuments historiques. Le projet sera implanté dans une zone industrielle derrière une usine. La clôture de type transparente aura une hauteur de 2 m, avec un grillage noué à maille régulière carrée de 15 x 15 cm, permettant le passage de la petite faune et de la mésofaune.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est actuellement exploité pour un usage agricole. Une partie seulement de la parcelle est concernée par ce changement d'usage. De plus, il est envisagé d'assurer l'entretien du site par du pâturage ovin, ce qui vient renforcer une autre activité du territoire tout en améliorant les conditions de vie des animaux (ombrage l'été et abris de pluie l'hiver).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :



## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme précisé ci-dessus, le projet n'engendrera pas d'impact négatif significatif sur l'environnement. Le bilan est positif puisqu'il permettra de produire de l'énergie renouvelable et permettra l'autoproduction d'électricité pour les besoins de ALIFEL et contribuera à réduire son bilan carbone.

Dès lors et vu la nature du projet et l'absence d'effets négatifs notables sur l'environnement, celui-ci n'appelle pas la réalisation d'une étude d'impact.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	Description technique du projet <input checked="" type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

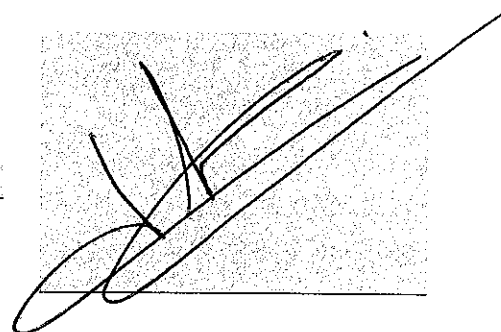
Nom TRIHAN

Prénom Fabien

Qualité du signataire Directeur

A Loué

Fait le 2 0 / 0 7 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)

